



ESPORT STUDENTS SERIES

Règlement phases online



OVERWATCH

E-corp Gaming Organisateur Officiel

Merci de lire attentivement le présent règlement car il contient des informations importantes concernant les droits et obligations des participants. Elles incluent différentes limitations et exclusions, ainsi que des obligations relatives au respect des lois et réglementations applicables.

SOMMAIRE

Chapitre I	Informations Générales	3
Chapitre II	Format de match	7
Chapitre III	Déroulement de la phase online.....	9
Chapitre IV	Paramètres de jeu	11
Chapitre V	Infractions au règlement	12

CHAPITRE I - INFORMATIONS GENERALES

Article I-1. Société Organisatrice

Le règlement général de L'Esport Students Series a été décidé et écrit par l'organisateur de la compétition E-corp Gaming. E-corp Gaming est une marque commerciale, appartenant à la société ECG, domiciliée au 7 Rue Paul Lafargue à Puteaux et enregistrée sous le numéro siren : 817875123.
Ci-après dénommée « E-corp Gaming »

E-corp Gaming est une société spécialisée dans le secteur du sport électronique. Elle propose divers services tels que des services de formation d'équipes et de joueurs de esport, des services de gestion de carrières et d'image des joueurs de esport, des services de communication digitale (création de contenus web) et des services de communication événementielle (organisation d'évènement et d'animation autour de l'esport).

L'équipe organisatrice E-corp Gaming est la seule organisation compétente pour organiser et gérer cette compétition esportive. Elle se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment et sans préavis. En cas de modification, la nouvelle version sera publiée sur le Site et une notification de modification sera transmise aux Parties prenantes au moins 10 jours ouvrés avant leur entrée en vigueur.

Dans le cadre de ses activités, E-corp Gaming a créé en et organise en France, un tournoi à destination des étudiants dénommé « Esport Students series ».
Ci-après dénommé « Le Tournoi »

Le Tournoi, d'une durée de 5 mois, se compose de phases de qualifications online et offline qui auront lieu au cours de manifestations esportives. E-corp Gaming a procédé au dépôt de la marque « *Esport Students Series* » à l'INPI le 22 aout 2016, en France, dans la classe 41.

Article I-2. Acceptation du règlement

En participant à l'Esport Students Series, les joueurs acceptent, sans résistance ou interprétation, de respecter le règlement. Les joueurs acceptent l'application de ce règlement par l'organisateur. L'organisation se réserve également le droit de prendre des décisions sur des points non-couverts par le règlement ou même contraire à celui-ci dans le but de conserver l'esprit sportif et l'équité de la compétition.

Article I-3. Conditions et modalités de participation

La participation est ouverte à toute personne physique, âgée d'au moins 16 ans, disposant d'un accès Internet et inscrite dans un établissement ou une formation d'enseignement supérieur. Si la personne physique est mineure, une autorisation parentale est nécessaire pour participer.

La participation au tournoi est conditionnée à l'acceptation de la demande d'inscription par l'organisateur du tournoi.

L'inscription est gratuite pour les participants.

Une école voulant être représentée lors du tournoi doit présenter au minimum 4 joueurs faisant partie de cette école, elle devra financer sa visibilité selon des tarifs définis par l'organisateur (Pour connaître ces tarifs, n'hésitez pas entrer en contact avec l'organisation via contact.ess@ecorp-gaming.com).

A défaut l'équipe sera dite « indépendante » et ne représentera aucune école, le tarif devra être réglé par les joueurs eux-mêmes.

Une équipe est composée de six joueurs minimum et peut avoir au maximum 2 remplaçants.

Afin d'être valide, les remplaçants doivent être inscrits avant le début du tournoi et annoncé à l'organisateur. Il ne sera accepté aucun nouveau remplaçant après la fin des inscriptions. Les équipes devront donc anticiper l'absence d'un de leur membre aux différentes phases (online, offline, finale). Cependant, il est possible de mixer les joueurs de deux équipes s'ils viennent d'une même école et ce avant la disqualification d'une des équipes ou le début du 3eme match et uniquement en phase online.

Un joueur n'ayant pas d'équipe aura la possibilité de s'inscrire en « solo ». L'organisateur se chargera de composer des équipes en fonction des inscriptions. S'il n'y a pas assez de joueurs pour composer une équipe, l'inscription des joueurs n'ayant pas d'équipe sera annulée.

Les participants s'affronteront sur le jeu « Overwatch », propriété de l'éditeur Blizzard.

E-corp Gaming organise une opération « ESPORT STUDENTS SERIES » (ci- après « Le Tournoi ») entre le 06 novembre 2017 et le 31 Mars 2018 inclus.

Pour participer, les joueurs devront se rendre sur la page du Tournoi, accessible à l'adresse url www.esport-students-series.com. Les participants répondants aux conditions de participation fixées à l'article 3 du présent règlement se devront :

- D'accepter le présent règlement;
- De remplir dûment le formulaire d'inscription en remplissant l'ensemble des champs obligatoires :

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils sont inscrits, nom de l'équipe, Civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal, Ville, téléphone, adresse e-mail, Niveau de jeu et pseudonyme utilisé en jeu, enfin les participants devront communiquer leur carte étudiante afin de valider les informations saisies.

E-corp Gaming se charge d'étudier chacune des inscriptions. Toute inscription inexacte et/ou incomplète ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Une seule inscription sur le site est autorisée (mêmes noms et adresses postales et/ou électroniques, étant entendu qu'une même personne ne peut s'inscrire plusieurs fois avec différentes adresses postales et/ou électroniques pour quelques raisons que ce soit. En cas de pluralité d'inscriptions et/ou de réponses d'un même participant, seule la première réponse reçue par E-corp gaming sera prise en compte. De manière générale, les inscriptions / réponses incomplètes, erronées, non nominatives, émanant d'un non-participant ou effectuées après la date et/ou l'heure limite de réponse, de même que celles émettant des réserves à l'encontre du présent règlement, ne seront pas prises en compte. Il est entendu que seul le contenu, la date et l'heure de la réponse reçus par E-corp gaming feront foi. Toute modification des inscriptions survenant après la date de fin d'inscription déterminée par l'organisateur pourra être prise en compte. E-corp Gaming se réserve le droit d'annuler ou de modifier les règles du Tournoi si des fraudes venaient à être constatées.

Pour être accepté, les joueurs « pros » sont limités à un par équipe. Un joueur pro est défini par l'organisateur comme un joueur ayant au moins un compte de rang Grand Master.

Article I-4. Informatiques et libertés

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent du droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives les concernant sur simple demande écrite à E-corp Gaming au 7 rue Paul Lafargue 92800 Puteaux ou par mail à contact.ess@ecorp-gaming.com

Article I-5. Dotation de l'événement

La dotation attribuée au tournoi Overwatch est fixée à 10 500€ et sera répartie comme suit:
1000€ par joueur pour l'équipe terminant à la première place
500€ par joueur pour l'équipe terminant à la seconde place
La valorisation totale sur le tournoi sera de 18 000€.

Article I-6. Application & modifications du Tournoi

E-corp Gaming se réserve le droit, et ce de façon discrétionnaire, de modifier, prolonger, écourter, suspendre le Tournoi sans préavis, sans que sa responsabilité soit engagée. Dès lors, aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

E-corp Gaming pourra annuler tout ou partie du processus de sélection des participants s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelques formes que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation ou de la détermination du vainqueur. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article I-7. Responsabilités

La participation au Tournoi implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques mais également des limites de l'internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements ou piratages éventuels et des risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

E-corp Gaming décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants. En outre, la responsabilité d'E-corp Gaming ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique quel qu'ils soient.

E-corp Gaming ne saurait d'avantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à recevoir les questions et envoyer leurs réponses du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment, et non limitativement aux/à:

- encombrements du réseau ;
- une erreur humaine ou d'origine électrique ;
- toute intervention malveillante ;
- la liaison téléphonique ;
- matériels ou logiciels ;
- tout dysfonctionnement de logiciels ou de matériels ;
- perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement des jeux.

Article I-8. Application & modifications du Tournoi

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le Tournoi sont strictement interdites sans l'accord préalable d'E-corp Gaming. Les marques citées à l'occasion du Tournoi sont des marques déposées par leur propriétaire respectif.

Il est également rappelé que l'ensemble des éléments & contenus issu du jeu Overwatch sont la propriété exclusive de son éditeur Blizzard.

Article I-9. Droit à L'image

En acceptant le règlement, les participants déclarent accepter qu'E-corp Gaming et les partenaires de l'événement procèdent à titre gracieux, à l'enregistrement de son, image et de ses propos. La diffusion et l'exploitation de ces images et de ces propos pourront se faire par le biais de sites Internet, presse, films, photothèque accessibles sans aucune restriction d'accès et sans rémunération de la personne concernée. L'organisateur reste à votre disposition pour d'éventuelles réclamations concernant des photos et vidéos qui pourraient être prises le jour de l'événement et publiées.

Article I-10. Dépôt du règlement

Ce présent règlement est disponible à l'adresse internet www.esport-students-series.com, il est soumis aux droits français.

CHAPITRE II - FORMAT DU TOURNOI

Article II-1. Match “Best of 1, 3 et 5”

Un match “ Best Of 1 “ se joue au meilleur d’une partie et oppose deux équipes de six joueurs.

Un match “ Best Of 3 “ se joue au meilleur de trois parties et oppose deux équipes de six joueurs.

Un match “ Best Of 5 “ se joue au meilleur de 5 parties, soit en trois, quatre ou cinq parties et oppose deux équipes de six joueurs.

Article II-2. Mode de jeu

- Map d’escorte: Les attaquants escortent le convoi jusqu’à un point de livraison pendant que les défenseurs tentent d’empêcher celui-ci d’arriver à destination avant la fin du temps imparti. Une partie est jouée en deux manches, chaque équipe jouant alternativement en attaque et en défense. La partie est remportée par l’équipe ayant fait parcourir le plus de distance au convoi.
- Map capture de points: Les attaquants doivent capturer une série d’objectifs ; les défenseurs tentent de les empêcher jusqu’à la fin du temps imparti. Une partie est jouée en deux manches, chaque équipe jouant alternativement en attaque puis en défense. La partie est emportée par l’équipe ayant capturé le plus de points à la fin de la rencontre.
- Map de contrôle: Deux équipes s’affrontent pour la capture et le contrôle d’un seul objectif à la fois. Une partie est jouée en cinq manches maximum, la première équipe qui gagne trois manches remporte la partie.

Si le match se termine par un match nul, les deux équipes défendant gagnent leurs rounds et bloquent l’objectif sur le même point de contrôle, alors la map sera rejouée.

Article II-3. Choix de la map

Map Pool

Le map pool est constitué des maps suivantes : King’s Row , Numbani, Gibraltar, Dorado, Hanamura, Temple d’Anubis, Usine Volskaya, Népal, Tour Lijang, Hollywood, Ilios, Route 66, Eichenwald, Oasis, Colonie Lunaire Horizon, Junker Town.

Choix de la map

Lors de chaque partie, les maps à jouer sont sélectionnées par les équipes via un système d’élimination (Veto):

- L’équipe qui commence la phase de veto sera choisie par tirage au sort
- Les équipes bannissent les cartes une par une, chacune leur tour, jusqu’à ce qu’il reste le nombre de maps nécessaires pour le bon déroulement du match (1 map dans le cadre d’un BO1, 3 maps dans le cadre d’un BO3 et 5 maps dans le cadre d’un BO5).
- Les équipes choisissent parmi les cartes restantes une par une, chacune leur tour, et elles seront jouées selon l’ordre dans lequel elles ont été choisies.
- <http://owdraft.com> pourra être utilisé

Article II-4. Système de points et départage des égalités

Les critères suivants sont appliqués pour le classement de la phase online. Et afin de séparer les équipes à égalité

1. Plus grand nombre de points.
2. Résultat de la confrontation directe si il a eu lieu entre les équipes à égalité.
3. Durée moyenne des victoires. L'équipe avec la plus courte moyenne de temps de jeu pour ses victoires seulement sera considérée comme meilleure.
4. Match de départage en BO1.

CHAPITRE III – DEROULEMENT DE LA PHASE ONLINE

Article III-1. Capitaine

Avant le lancement du premier match chaque équipe doit présenter son capitaine d'équipe aux administrateurs officiels du tournoi. Il doit être l'un des 6 membres de l'équipe ou bien le coach ou le manager. Le capitaine d'équipe doit rester la même personne durant tout le tournoi.

Dans le cas d'une équipe recomposée (joueurs inscrit en solo) le capitaine sera déterminé par l'organisation.

Article III-2. Avant le match

Les battletags devront être communiqués lors de l'inscription et devra rester le même durant toute la durée du match. En cas de changement, ce dernier devra impérativement être communiqué à l'organisateur via contact.ess@ecorp-gaming.com.

Les organisateurs préviendront les équipes pour déterminer leur adversaire. Les équipes auront donc un temps donné pour faire le match. Si le match n'est pas réalisé dans le temps imparti, le match se jouera à une date et un horaire fixé par les organisateurs. Si l'une ou les deux équipes sont absentes elle(s) ne gagne(ront) aucun point.

Le match doit démarrer à l'heure exacte indiqué sur le planning, les joueurs doivent être présents au moins 15 minutes avant l'heure du match.

Les matchs sont prévus le Lundi chaque heure de 20h – 00h. Les matchs sont déterminés par l'organisateur au moins 3 jours avant. L'actualisation des résultats et la détermination du match suivant se feront le lendemain du match et au plus tard le vendredi suivant.

Chaque jour un ou plusieurs matchs pourront être diffusés via un stream online. Les équipes ne pourront pas refuser la diffusion de leurs matchs. L'organisation entrera en contact avec le capitaine de l'équipe

En cas d'indisponibilité d'un des membres de l'équipe, le match peut être joué sans le joueur. Ce dernier pourra rejoindre la partie au match suivant mais le match en cour ne sera en aucun cas rejoué.

Le lancement des matchs se fera via le logiciel de communication discord à cette adresse : <https://discord.gg/8t5hQxG>, tous les joueurs doivent être présents dans la salle qui leur est dédié 15 minutes avant le début du match.

Article III-3. Interruption du match

Si un match est involontairement interrompu (plantage, déconnexion réseau,...), les organisateurs du tournois se réservent le droit de recommencer le match en fonction des règles suivantes:

- Si le problème persiste (suite à un problème de déconnexion), le match pourra être rejoué si et seulement si les 2 équipes donnent leur accord.
- Si l'un des joueurs plante ou est déconnecté, il doit revenir et se connecter aussi vite que possible.

Article III-4. Validation du Résultat

A la fin d'un match, chaque capitaine d'équipe doit informer l'organisateur du résultat à l'aide d'une preuve (capture d'écran des scores de fin de partie).

Ce résultat est à envoyer sur l'adresse mail de contact du tournoi : scoring@ecorp-gaming.com le soir même du match. Si ces derniers ne sont pas reçus au plus tard le jour suivant le match avant 8h du matin, le match sera considéré comme perdu pour les deux équipes. Les résultats doivent être envoyés par toutes les équipes quelles soient stream ou non, gagnante ou non.

Lorsqu'une équipe s'estime victime d'une violation du règlement durant son match les joueurs ne devront pas pour autant arrêter la partie tant que celle-ci n'est pas terminée. Une fois la partie aboutie, le capitaine de l'équipe pourra demander officiellement une investigation auprès des administrateurs officiels du tournoi. Il est fortement conseillé de fournir les informations les plus valables possibles qui pourraient aider les administrateurs officiels du tournoi dans leur investigation. Les demandes d'investigation injustifiées et répétées pourront être sanctionnées.

CHAPITRE IV - PARAMÈTRE DE JEU

Article IV-1. Paramètre joueur

Tous les joueurs doivent utiliser leur propre compte Overwatch. L'utilisation de programmes externes modifiant les paramètres graphiques en cours de jeu sont interdits.

La version du jeu utilisée doit être la dernière version disponible d'Overwatch.

La région choisie doit être EUROPE.

Les paramètres suivants ne sont pas modifiables ou utilisables par les joueurs :

Limite de sélection Héros : Aucun

Tous les héros sont actuellement autorisés

Limite de sélection Rôle : Aucun

Autoriser commutation Héros : On

Respawn héros aléatoire : Off

Article IV-2. Paramètre Gameplay

Escarmouche uniquement : Off

Modificateur de la santé : 100%

Dommages modificateurs : 100%

Modificateur de guérison : 100%

Taux de charge de l'ultime : 100%

Temps de Respawn : 100%

Cooldown capacités : 100%

Désactiver les peaux : Off

Désactiver les barres de santé : Off

Désactiver kill cam : On

Désactiver feed kill : Off

Headshots seulement : Off

Les paramètres liés à un pourcentage doivent être bloqués à 100%

Article IV-3. Liste des maps

Désactivez toutes les cartes sauf pour la carte qui doit être jouée. Les seules maps acceptées sont celle en payload

CHAPITRE V - INFRACTION AU RÈGLEMENT

Article V-1. Définition

Les administrateurs officiels du tournoi sont les arbitres, L'organisation est également assistée par un directeur du tournoi. Le tournoi est contrôlé par un directeur de tournoi. Celui-ci a tout pouvoir pour appliquer le règlement en relation avec le tournoi et tous les matchs de ce tournoi. Le directeur de tournoi attribue les arbitres aux matchs, peut donner des avertissements, peut donner des pénalités à des joueurs, et prendre part dans l'étude des infractions effectuées afin de donner d'éventuelles sanctions supplémentaires. En cas de point non couvert par le règlement le directeur du tournoi prendra une décision afin de trancher.

Article V-2. Comportements interdits et sanctions.

Une équipe peut être réprimandée, recevoir un avertissement ou être disqualifiée si l'un de ses joueurs commet l'une des infractions suivantes :

- Refuser de suivre les instructions d'un administrateur officiel du tournoi ;
- Arriver en retard a l'heure de convocation ;
- Contester la décision d'un administrateur officiel de tournoi ;
- Utiliser un langage insultant ;
- Être coupable de comportement antisportif ;
- Recevoir plus d'un avertissement ;
- Tricher ou utiliser un procédé inéquitable ;
- Mentir ou induire en erreur un administrateur officiel du tournoi ;
- Violier les règles de ce règlement.

Article V-3. Actions de jeu interdites

L'utilisation de bug ou d'action qui change ou dénature le principe habituel du jeu est strictement interdit durant un match et entraînera une pénalité, ainsi qu'un avertissement.

Article V-4. Disqualification

Après étude d'une infraction au règlement par le directeur de la compétition et du directeur tournoi, un joueur ayant reçu une sanction peut également subir plusieurs défaites automatiques, la disqualification de celui-ci, son expulsion et l'interdiction de participer aux futures compétitions.